

**Sujet :** [INTERNET] NON au projet des QUATRE VENTS

**De :** Liliane GUIGNARD <lguignard001@gmail.com>

**Date :** 25/11/2021 18:44

**Pour :** pref-enquete-publique@haute-vienne.gouv.fr

Enquête publique "Projet éolien des Quatre Vents" sur les communes de Balledent et Chateauponsac.

Monsieur le Président,  
Messieurs les commissaires enquêteurs,

Un nouveau projet éolien dans le Nord de la Haute Vienne! Pourtant le Limousin est un des plus forts contributeurs de France en énergie renouvelable avec ses centrales hydrauliques! Et un projet de 4 aérogénérateurs de 180 m de haut qu'on va implanter sur une ligne parallèle à la vallée de la Gartempe, c'est à dire que le paysage va encore en prendre un sacré coup! Même si certains nous affirment, comme d'habitude, qu'on ne les verra pas... ou si peu.

Il est à noter qu'en préalable on nous annonce une demande d'autorisation pour des éoliennes d'une puissance maximale installée de 4MW chacune, soit un total de 16 MW maximum installé pour les 4 aérogénérateurs.

Or si on lit le dossier accoutumé de près, on s'aperçoit que rien n'est moins sûr. En effet, à cause de la mise en concurrence, VALECO pourrait être amené à installer des éoliennes type NORDEX N 149 d'une puissance de 4,8MW chacune, soit une puissance totale de 19,2 MW! Et tout ça, ça fera certainement beaucoup plus de bruit que prévu! Et tant pis pour Balledent et les villages alentour. On leur promet des bridages nocturnes! La belle affaire...

A Lussac les Églises nous avons, paraît-il, des bridages diurnes et nocturnes; on a même installé "des peignes" sur les pales... ET TOUJOURS TROP de BRUIT! Il faut dire aussi que les éoliennes installées ne correspondent pas du tout aux prévisions du permis de construire! Les promesses n'engagent que ceux qui les croient... Une fois leur autorisation en poche, les promoteurs font ce qu'ils veulent. Il n'y a aucun contrôle pendant les travaux.

À Laprade, commune de Balledent, la présence de zones humides devrait être à elle seule un motif de refus de ce projet.

Si on regarde de près le plan d'ensemble, les 4 aérogénérateurs sont prévus au beau milieu d'un ensemble forestier.

Les oiseaux et autres animaux de la faune terrestre de ces zones se déplacent librement et se reproduisent sur cette zone. Ils font la biodiversité de notre territoire. Comment peut-on laisser massacrer des milliers de mètres carrés de nature puis venir ensuite se plaindre de la disparition de la biodiversité?

Les promesses de compensation? Qui et comment va t-on vérifier? A Lussac les Églises les quelques arbrisseaux de 40 cm de haut qui ont été plantés pour "compenser" l'arrachage de plusieurs dizaines de chênes presque centenaires sont morts depuis longtemps et remplacés par des ronces! Pas sûr que ça compense l'absorption de CO2 des chênes disparus!

Je vous demande, Messieurs les commissaires enquêteurs, de bien vouloir prendre en compte mon témoignage, et mon refus de ce nouveau projet éolien, qui n'aboutira qu'à

détruire encore un peu plus l'image déjà bien écornée du Nord de la Haute Vienne.

Liliane Guignard

Presidente de L'ASPER (Association pour la Sauvegarde et la Préservation de l'Environnement Rural)

1 Le Plan

87360 - LUSSAC LES ÉGLISES.